

Formation

"Réaliser un audit énergétique"

Durée : 3 jours en salle

Frais pédagogiques : 1200€ HT



PUBLIC

Destinée aux architectes, aux techniciens et ingénieurs de bureaux d'études, aux consultants, maîtres d'ouvrage, etc.

PRÉ-REQUIS

Connaissances préalables en thermique du bâtiment et/ou en génie climatique

Savoir saisir un bâtiment avec un logiciel thermique réglementaire ou avoir participé au module "initiation à la saisie"

OBJECTIFS

- Formation à l'utilisation des modules STD/SED Comfie et RT existant
- Obtenir la qualification RGE : Audit énergétique des bâtiments (tertiaires et/ou habitations collectives)
 - * Analyse de l'existant : bâti et équipement
 - * Sondage auprès des occupants sur le confort et les usages
 - * Modélisation du projet de base recalé à partir des factures : à partir de Perrenoud STD/SED
 - * Vérification réglementaire : à partir de Perrenoud RT existant
 - * Analyses multicritères des actions d'amélioration : technique, énergétique, environnementale, confort

CONTENU

JOUR N°1

Introduction :

Enjeux, Grenelle de l'environnement, loi sur la transition énergétique
Aspects réglementaires : RT par éléments, RT globale, labels HPE et BBC
Financements possibles suivant le niveau de performance
Méthodologie suivant les normes
NF EN 16247-1 et 16247-2
Moyens matériels et logiciels

JOUR N°2

Collecte des données :

Collecte de données sur bâti, isolation, chaufferie, éclairage, ventilation
Sondage auprès d'un ou plusieurs occupants
Entretien avec le syndic
Récupération et analyse des factures
Entretien avec la société de maintenance
Réalisation de quelques mesures instantanées

JOUR N°3

Modélisation sous Perrenoud :

Présentation du logiciel et sa logique générale
Présentation des différents modules (Bibliothèque, Modeleur, Éditeur, STD/SED et RT existant)
Explications des différentes fonctions des modules
Saisie par les participants du projet utilisant les différentes fonctions vues précédemment

MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation est composée de phases théoriques et de phases pratiques. A l'issue de son stage, l'ensemble du contenu (présentations, documents,...) sera transmis au stagiaire.

VALIDATION DES ACQUIS

Les formateurs procéderont à une évaluation nominative des stagiaires sur les connaissances et les compétences acquises sur le logiciel Perrenoud. A la fin de son parcours, une attestation de stage lui sera envoyée.